



M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME CIII • 2025

LOUDÉAC ET SON PAYS
COMMERCE ET
COMMERCANTS EN ARGOAT

ACTES DU CONGRÈS DE LOUDÉAC 5-7 SEPTEMBRE 2024

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
LA VIE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE BRETAGNE

La limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne. Histoire et représentations

La carte du duché de Bretagne, divisée en Haute et Basse, insérée dans l'*Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré en 1588, est la plus ancienne à proposer un tracé de la limite linguistique entre l'une et l'autre. Bien que jugeant ce tracé « assez imprécis », Bernard Tanguy¹ la considère comme étant la seule des cartes anciennes sur laquelle on puisse réellement se fonder pour étudier la question de la frontière linguistique à ce moment.

Selon lui, elle « s'étend de Portrieux au nord, à Châtelaudren et à l'ouest de Quintin et de Loudéac, ensuite près de Sérent jusqu'au confluent de l'Oust et de la Vilaine et finalement via Guérande en direction d'Escoubiac à l'embouchure de la Loire ». Loudéac est donc déjà identifié à la fin du XVI^e siècle comme étant situé à l'est de la frontière linguistique. Deux siècles plus tard, Loudéac est toujours notée dans l'enquête de 1806 (voir *infra*) comme étant une commune de langue française.

Aujourd'hui, la communauté de communes Loudéac Communauté – Bretagne Centre est composée de trente-huit communes. Cinq sont signalées dans plusieurs enquêtes au cours des deux siècles derniers comme étant de langue bretonne. Ce sont : Corlay, Le Haut-Corlay, Plussulien, Saint-Connan, Saint-Mayeux. Quatre autres sont considérées de langue bretonne en 1806, mais ne l'ont pas été ultérieurement. Il s'agit de : Hémonstoir, Saint-Caradec, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Martin-des-Prés.

1. TANGUY, Bernard, « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle », dans Marianne MULON et Jacques CHAURAND (dir.), *Archéologie – Toponymie. Actes du colloque d'onomastique tenu au Mans (mai 1980)*, Paris, Société française d'onomastique, 1981, p. 130-175.

L'évolution de la limite à l'époque contemporaine²

Dans sa préface à un *Atlas des langues du monde* publié en 2003 par Roland Breton³, le sociolinguiste américain Joshua A. Fishman faisait observer que « les langues n'occupent aucun espace. Seuls leurs locuteurs et leurs institutions peuvent être localisés spatialement ». C'est ainsi que le breton et le gallo figurent sur l'une des cartes de cet *Atlas* comme étant parlés à l'ouest de l'espace francophone européen. Le professeur Fishman précise, en outre, que « les distributions démographiques ne sont jamais stables et varient sans cesse dans le temps ». Il aurait pu ajouter qu'elles varient aussi dans l'espace, et c'est singulièrement le cas de la langue bretonne

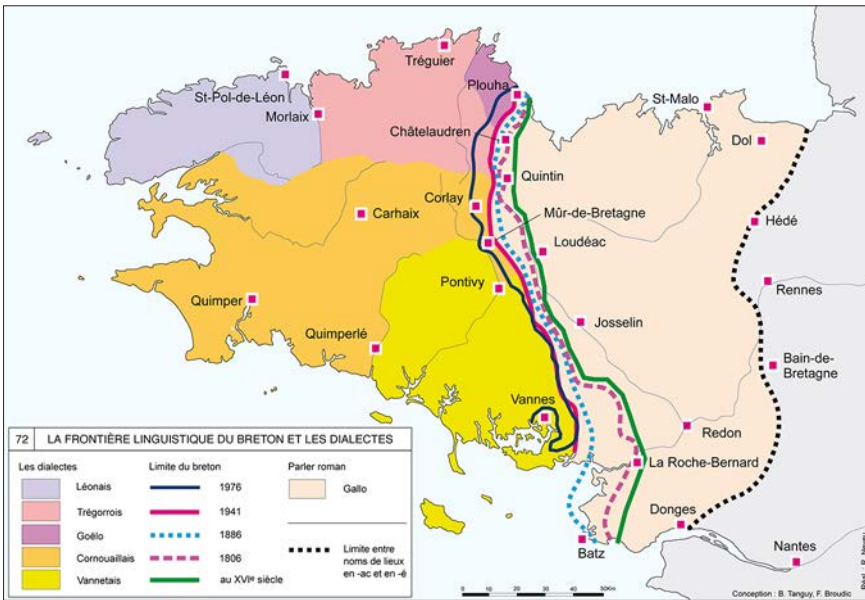


Figure 1 – La frontière linguistique du breton et les dialectes (conception B. Tanguy, F. Broudic, réal. Roland Neveu, dans TANGUY, Bernard, LAGRÉE, Michel, *Atlas d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, carte 72)

Le tracé le plus à l'est représente la limite entre les noms de lieux en -ac et ceux en -é.

2. Cette contribution s'appuie sur l'ouvrage suivant de l'auteur, extrait de sa thèse de doctorat : BROUDIC, Fañch, *À la recherche de la frontière. La limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles*, Brest, Emgleo Breiz, 1997. Se reporter à cet ouvrage pour prendre connaissance des recherches ou publications sur le même sujet autres que celles dont il est question dans cet article.

3. BRETON, Roland, *Atlas des langues du monde*, Paris, Autrement, 2003.

puisque la limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne n'a pas cessé de reculer vers l'ouest depuis la période des origines.

Il s'impose donc faire appel à l'histoire et à la géolinguistique pour en traiter et de se référer succinctement, dans un premier temps, à cette période des origines avant de consacrer l'essentiel de notre propos aux enquêtes les plus significatives qui ont été réalisées au cours des deux derniers siècles sur ce qu'on a également appelé la frontière linguistique.

Pour suppléer l'absence d'archives à la période des origines de la Bretagne, les chercheurs se sont tournés vers la toponymie. Ils ont analysé en particulier l'évolution du suffixe gaulois *-acos*, qui s'est transformé en *-é* en domaine roman, alors qu'il se maintenait sous la forme *-ac* en domaine gaulois, devenant *-oc*, *-euc*, ou *-ec* dans les régions où s'est imposé le brittonique. La carte de répartition de ces toponymes, selon une courbe en S qui s'étend de la Manche à l'embouchure de la Loire, a permis à Joseph Loth⁴ de tracer en 1883 la limite séparative entre les domaines roman et celtique au IX^e siècle. Il interprétait cette limite comme étant la conséquence de l'immigration bretonne venue d'outre-Manche aux V^e-VII^e siècles et comme celle de la plus grande extension du breton vers l'est.

François Falc'hun⁵, en 1963, puis Bernard Tanguy⁶, en 1973, ont renversé cette perspective, en assurant que :

« la limite séparative entre toponymes en *-ac* et en *-é* ne peut être que la limite du recul du gaulois. [...] Le recul du celtique apparaît comme un phénomène progressif et continu, que l'émigration bretonne [des origines] aura peut-être ralenti, mais qu'en Haute-Bretagne elle n'aura pu neutraliser⁷. »

Léon Fleuriot estime également que :

« le breton dans son ensemble continue le gaulois, mais arrivant en défenseurs et non en réfugiés, les Bretons ont brittonisé en général ce gaulois dans les rares points où il se séparait du brittonique⁸. »

4. LOTH, Joseph, *L'émigration bretonne en Armorique, du V^e au VI^e siècle de notre ère*. Paris, Picard, 1883, réimpression, avec une préface de Bernard Tanguy aux éditions Slatkine, Genève, 1980.

5. FALC'HUN, François, *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, Paris, Presses universitaires de France, 1963 ; *Id.*, *Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne*, Paris, Union générale d'édition, 1981.

6. TANGUY, Bernard, *Recherches autour de la limite des noms de lieux gallo-romains en -ac en Haute-Bretagne*, étude inédite dactyl., [Brest], 1973.

7. *Id.*, « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle », dans M. MULON et J. CHAURAND (dir.), *Archéologie - Toponymie...*, *op. cit.*, p. 130-175.

8. FLEURIOT, Léon, *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980, p. 77.

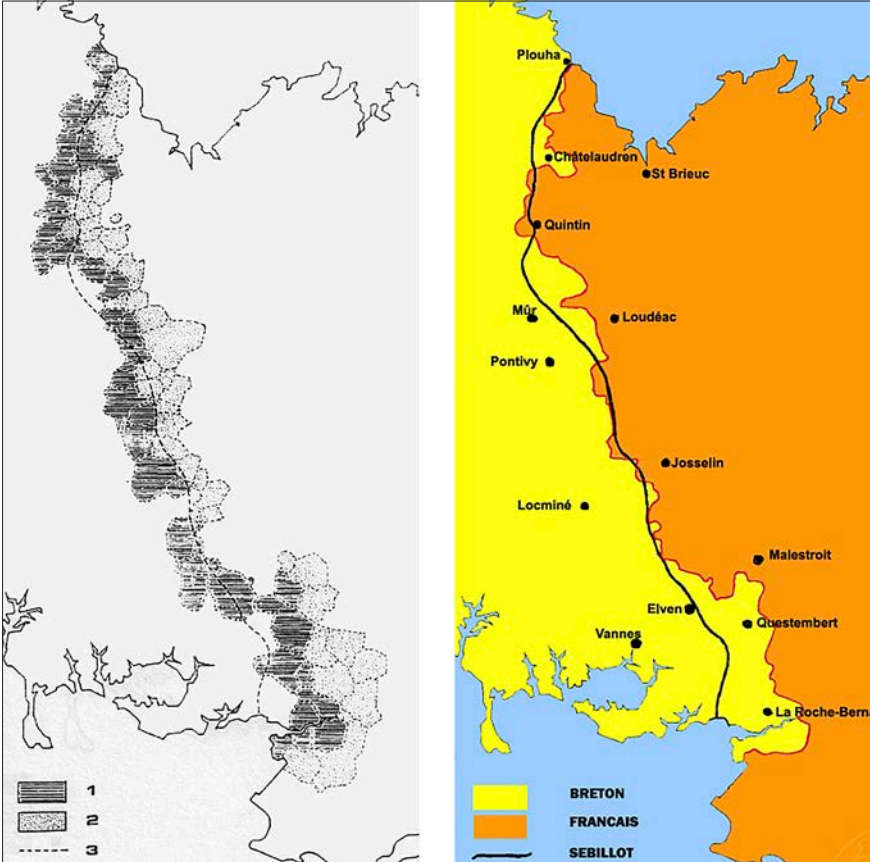
Sous le Premier Empire, l'enquête de Coquebert de Montbret

Figure 2 – La frontière linguistique d’après l’enquête de Coquebert de Montbret en 1806 (Bibl. mun. Rouen, ms. Montbret 721 ; BnF, nouv. acq. fr., 5910 et 5911 ; Arch. nat., F17 1209-2)

Signification de la légende : à gauche, les communes où l’on parle breton (1) ou français (2), ainsi que la future limite Sébillot en tant que ligne témoin (3) ; à droite, l’indication des principales localités de part et d’autre de la frontière.

La première enquête spécifique qui ait été menée concernant les limites de la langue bretonne est postérieure à la Révolution et date de 1806⁹. Sous le Premier Empire, au bureau de statistique se trouvait un passionné de linguistique, Charles

9. BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. IX : *La Révolution et l’Empire*. Première partie : *Le français, langue nationale*, Paris, A. Colin, 1967, p. 525-540 et 598-599.

Coquebert de Montbret, qui entreprit de mener des enquêtes détaillées sur les langues parlées dans l'Empire. Les préfets furent donc contactés et sollicitèrent eux-mêmes différents informateurs. L'objectif était de :

« porter sur une grande carte de l'Empire les lignes délimitatives qui séparent la langue française des autres langages différents parlés dans l'Empire, tels que l'allemand, le flamand, le bas-breton, le basque, etc.¹⁰. ».

En ce qui concerne le bas-breton, Coquebert de Montbret précise d'après les correspondances du préfet Julien, que

« le cours de la Vilaine sert effectivement de séparation entre les deux langues, mais quoiqu'en effet la langue française soit dominante à Pénestin, Camoël et Servet, situés au sud de la rivière, cependant on y parle aussi le breton, ce qui m'a déterminé à prendre mon point de départ des Salines d'Herbignac afin de n'omettre aucun des lieux où le breton est connu ».

Trois communes au sud de la Vilaine seraient donc alors bilingues. Toujours pour la Loire-Inférieure¹¹, un certain Candolle s'était rendu lui-même à Batz, et :

« trouva qu'à Pouliguen et au bourg de Batz on parle français, mais que dans les villages voisins tels que Rofia, Kergall, Kermoillon, etc., on parle breton et même les enfants savent à peine le français, les personnes faites parlent toutes les deux langues, et leur breton est à peine entendu de ceux de Brest et de Vannes. »

La classification de Coquebert de Montbret est fort simple : il y a, d'une part, les communes qui parlent le breton, et, d'autre part, celles qui parlent le français. Il mentionne comme étant de langue bretonne, au sud de la Vilaine : Pénestin, Camoël et Férel ; au nord : Arzal, Marzan, Le Guerno, Noyal-Muzillac, Questembert, Molac et Larré. L'on situe ensuite du côté breton : Elven, Monterblanc, Plaudren, Saint-Jean-Brévelay, Saint-Allouestre, puis Moréac, Naizin, Kerfourn enfin Noyal-Pontivy, Saint-Gérard et Croixanvec.

Dans le sud des Côtes-du-Nord¹², les communes de langue bretonne sont Hémonstoir, Saint-Caradec, Saint-Guen, Merléac et Saint-Martin-des-Prés. La démarcation aboutit ensuite à Corlay et au Haut-Corlay, et mentionne, toujours du côté breton, Canihuel et Saint-Gilles-Pligeaux. Elle y inclut Saint-Connan, Senven-Léhart, Saint-Fiacre, Saint-Péver, enfin Lanrodec. Au nord de l'axe Saint-Brieuc-Guingamp, les communes bretonnantes sont Plouagat, Saint-Jean-Kerdaniel, Bringolo, Goudelin, Tressignaux, Tréguidel, Pléguen, et, enfin, Plouha.

10. Les documents de Coquebert de Montbret sont conservés à la BnF, aux Archives nationales et à la Bibliothèque municipale de Rouen.

11. Auj. Loire-Atlantique.

12. Auj. Côtes-d'Armor.

Sébillot : la limite village par village dans le dernier quart du XIX^e siècle

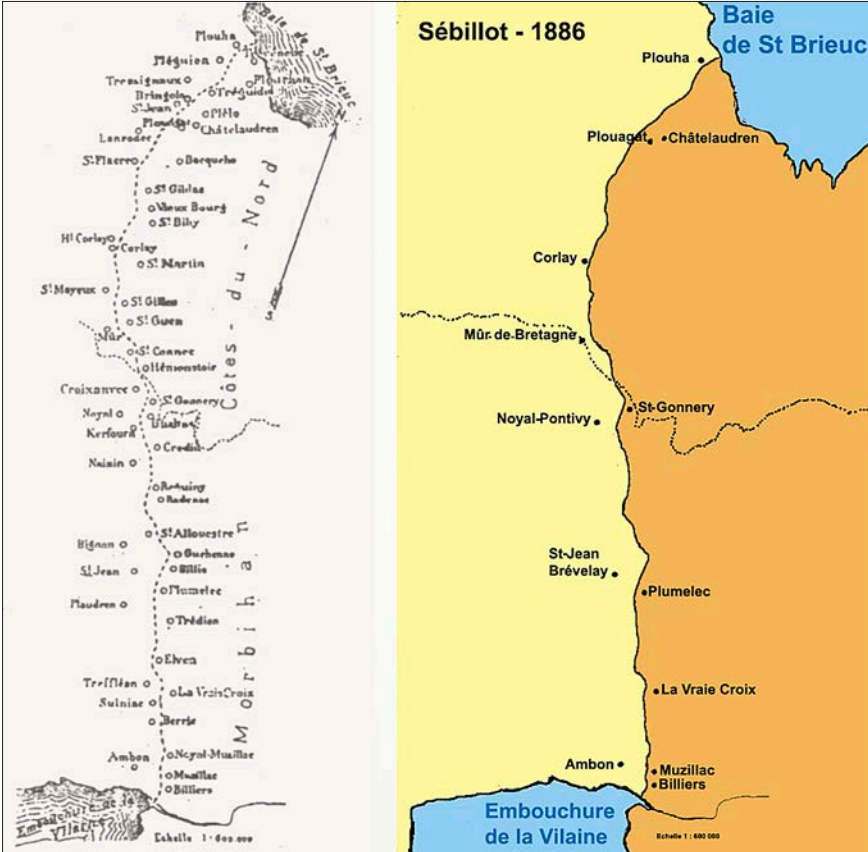


Figure 3 – La limite linguistique d’après l’enquête de Paul Sébillot de 1886

À gauche : le tracé tel qu’il l’a publié dans la *Revue d’ethnographie* ; à droite : le tracé avec l’indication des principales localités de part et d’autre de la limite.

Le folkloriste Paul Sébillot fait à ce point autorité sur la question des limites de la langue bretonne que le tracé qu’il en a publié en 1886, porte son nom et que depuis cette date « la limite Sébillot » marque la séparation toujours considérée comme *ne varietur* entre Haute et Basse-Bretagne. Il n’a pourtant commencé à s’y intéresser que pour les besoins d’une exposition de la Société d’anthropologie en 1878. Il reconnaîtra d’ailleurs lui-même que la délimitation qu’il avait alors tracée « à la hâte » et « presque toujours d’après des documents de seconde main, ne pouvait être qu’approximative ».

Sébillot avait cependant exprimé « le désir que la limite fût relevée, village par village, de manière à fixer définitivement l'aire respective des deux langues dans le dernier quart du XIX^e siècle. » Huit ans plus tard, aucune nouvelle recherche n'ayant été publiée, il sollicite « plusieurs savants bretons » dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord, mais n'effectue lui-même aucune enquête de terrain. Il était cependant convaincu de présenter « un travail meilleur » que le précédent. Son article sur les limites des deux langues en 1885 paraît l'année suivante dans la *Revue d'ethnographie*¹³. Les données principales sont les suivantes, du nord au sud :

- dans tout Plouha, on parle breton et souvent aussi le français. Pléguien est bretonnante pour les neuf dixièmes. À l'inverse, Tréguidel est française pour les neuf dixièmes. Plélo est une commune entièrement française, possédant néanmoins beaucoup de familles bretonnantes dans trois villages. Bringolo est une commune bretonnante, où le tiers de la population parle le français aussi bien que le breton ;
- à Plouagat, il n'existe pas un seul village exclusivement breton, le breton est actuellement beaucoup plus parlé qu'il y a quarante ans dans un certain nombre de villages. À Saint-Jean-Kerdaniel, la langue française, quoique généralement connue dans les villages, n'est usitée nulle part. Lanrodec ne compte aucun village exclusivement français, bien que cette langue y soit presque aussi usitée que le breton. Boqueho est une commune entièrement française ;
- Saint-Fiacre est commune purement bretonne. Saint-Gildas est une commune bretonnante pour les deux tiers, mais le bourg se situe en pays français. Le Vieux-Bourg est bretonnant pour un peu moins de la moitié ;
- ensuite, la limite entre dans la commune de Haut-Corlay, puis dans la commune presque entièrement bretonnante de Corlay. À Saint-Mayeux, le breton et le français se partageraient un total de cinq villages, alors que sept autres sont cités comme les villages extrêmes où l'on parle le breton ;
- à Saint-Gilles-Vieux-Marché, la limite laisse les villages de l'ouest de la commune du côté breton, mais le bourg, ainsi que toute la partie de la commune à l'est de cette limite sont considérés comme français (cette langue y est parlée par la majorité) ;
- Mûr est presque en totalité en pays breton, alors que Saint-Guen est une commune française. Saint-Connec, à l'exception de trois villages français, est une commune bretonnante. Inversement, Saint-Caradec ne compte qu'un seul village bretonnant, de même que, sans doute, Hémonstoir ;
- la limite entre alors dans le Morbihan vers le village de Crano en Croixanvec, laquelle est une commune bretonnante. Mais Saint-Gonnery est de langue française. Elle laisse ensuite en pays français la commune entière de Gueltas. Noyal-Pontivy

13. SÉBILLLOT, Paul, « La langue bretonne. Limites et statistique », *Revue d'ethnographie*, t. v/2, 1886.

Toutes les citations qui vont suivre sont extraites de cet article. Les formulations sont celles de Sébillot.

parle breton. Si le bourg de Kerfourn est également en pays bretonnant, ceux de Réguinty et de Radenac sont en pays français ;

– Saint-Allouestre : le bourg ainsi que les deux tiers du territoire se trouvent en pays bretonnant. Bignan est une commune presque entièrement bretonne, mais à Guéhenno, la plus grande partie parle français. Billio est une commune française, Saint-Jean-Brévelay toute bretonne. Le bourg de Plumelec se trouve en pays français ;

– en entrant dans l’arrondissement de Vannes, la limite suit sensiblement celle de la commune bretonnante de Plaudren et de la commune française de Trédion. Le bourg d’Elven est en pays français et la commune coupée à peu près par moitié par la limite. Celle-ci passe ensuite entre Treffléan et La Vraie-Croix. Sulniac et Berric sont du côté breton, le bourg de Noyal-Muzillac du côté français ;

– la limite suit alors un étang de la commune de Muzillac, puis la rivière qui sépare cette commune et celle de Billiers d’Ambon, commune entièrement bretonnante, sauf le village de Penesclus. Alors la limite atteint la mer à l’embouchure de la Vilaine ;

– la presqu’île de Batz, enfin, est une enclave bretonne [...] séparée des autres pays bretonnants par une bande française de plus de 35 kilomètres d’épaisseur. Selon L. Bureau, le correspondant de P. Sébillot, sept villages seulement sont concernés, mais le français gagne rapidement, et le dialecte breton est en voie d’extinction. Au moment de l’enquête, en 1885, la population bretonnante n’y est plus estimée qu’à 200 personnes.

Les choix que font les évêques dans les évêchés coupés en deux du point de vue linguistique

Sous l’Ancien Régime, les différents dialectes bretons ont la réputation de correspondre au découpage des anciens évêchés d’avant la Révolution, alors que ce n’était pas exactement le cas. Depuis la Révolution, le tracé des évêchés correspond à celui des départements. Du coup, les limites religieuses et linguistiques ne coïncident plus du tout. L’évêché de Quimper et Léon – autrement dit, le Finistère –, bien qu’entièrement bretonnant, est celui qui connaît la plus grande variation. Il inclut la plus grande partie de la Cornouaille, le Léon dans sa totalité, trois communes de parler vannetais, et plusieurs cantons d’expression trégorroise. Celui de Saint-Brieuc et Tréguier, calqué sur le département des Côtes-du-Nord, est désormais bilingue : la partie orientale est française et la partie occidentale bretonnante, trégorroise pour l’essentiel, mais comportant cependant dans sa frange sud quelques paroisses de parler cornouaillais et vannetais. L’évêché de Vannes, correspondant au département du Morbihan est également coupé en deux du point de vue linguistique : à l’ouest, le Vannetais bretonnant et au nord près de deux cantons de parler cornouaillais ; à l’est, le pays gallo. Comment ces deux derniers évêchés ont-ils adapté leur gestion aux réalités linguistiques auxquelles ils étaient confrontés ?

Dans l'évêché de Saint-Brieuc et Tréguier, il a fallu attendre 1890 pour que M^{gr} Fallières divise son diocèse en deux archidiaconés : celui de Saint-Brieuc correspondant aux arrondissements civils de Saint-Brieuc et Dinan et celui de Tréguier comprenant ceux de Guingamp, Lannion et Loudéac. Après la séparation des Églises et de l'État, son successeur, M^{gr} Morelle, décide, en 1906, que le diocèse reste divisé en deux archidiaconés et que, pour en faciliter l'administration, celui de Saint-Brieuc comprendra toutes les paroisses de langue française, et celui de Tréguier toutes celles de langue bretonne. Cette répartition s'est maintenue jusqu'en 1949.

Concrètement, l'archidiaconé de Tréguier inclut, du nord au sud, les paroisses de Plouha, Pléguien, Lanvallon, Gouelin, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel, mais exclut Tressignaux, Châtaudren et Plouagat. Ensuite, Lanrodec, Saint-Péver, Saint-Fiacre, Senven-Léhart et Saint-Connan sont situés en Tréguier ; mais Boqueho, le Vieux-Bourg et Saint-Bihy sont en Saint-Brieuc. Corlay et le Haut-Corlay, ainsi que Plussulien, Saint-Mayeux, Mûr-de-Bretagne et Saint-Connec sont en zone bretonnante, alors que Saint-Martin-des-Prés, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Caradec et Hémonstoir ne s'y trouvent pas.

Il est moins aisé d'aboutir à un tracé analogue pour l'évêché de Vannes. On peut cependant s'appuyer sur les questionnaires de visites canoniques qui sont l'occasion pour l'évêque ou son représentant de faire le point sur l'état des paroisses au travers d'un questionnaire comprenant certaines années plus de 200 questions, dont au moins deux portaient sur la langue de la prédication et celle du catéchisme. C'est ainsi qu'en 1934, année où le nombre de dossiers conservés est le plus important, la prédication est assurée en breton exclusivement ou majoritairement dans 104 paroisses, en français dans trente, les deux langues étant à parité dans dix-sept autres. Le long de la limite Sébillot, Kerfourn, Noyal-Pontivy, Saint-Allouestre, Berric, Sulniac prêchent en breton, Ambon, Croixanvec et Elven dans les deux langues quand Berric, Gueltas, Muzillac, Noyal-Muzillac, Plumelec, Radenac, Réguiny ainsi que Trédion entendent le français.

R. Panier : une recherche exemplaire

La revue *Le Français Moderne* publie en 1942 les résultats d'une enquête que vient de réaliser R. Panier selon un protocole rigoureux¹⁴. Il part du constat selon lequel « dans les villages bas bretons, le français a pénétré partout depuis cinquante ans », en notant « toutefois [que] le breton est la langue la plus usitée et le français n'est employé que lorsque l'interlocuteur du Bas-Breton n'est pas bretonnant ». Il reprend village par village le tracé de Sébillot en ne considérant « comme points limites du breton que ceux où deux ou trois générations le parlent spontanément. À moins de trois

14. PANIER, R., « Les limites actuelles de la langue bretonne : leur évolution depuis 1886 », *Le Français Moderne*, vol. x, 1942, p. 97-115.

générations, on est en droit de dire que le français, ou le gallo, sont en progression ». On mentionnera ici quelques points saillants :

– à Plouha, « seuls quelques rares vieillards parlent encore le breton et la plupart des adultes ne le connaissent pas. Les jeunes et les enfants l'ignorent. » Plourhan est « complètement francisée », mais des villages connaissent les deux langues. À Pléguien, « la densité bretonnante est la plus forte », mais on n'y est qu'au début du phénomène des mariages mixtes entre Bretons et Gallos, plus avancé ailleurs ;

– à Saint-Jean-Kerdaniel, les limites de Sébillot sont toujours valables, « puisque l'on peut trouver encore dans certaines familles trois générations parlant quotidiennement le breton. » À Lanrodec, nous assistons « à un phénomène de résistance très important [...]. Il y a même une grosse émigration de bretonnants en pays gallo », ce que l'auteur explique par la plus grande richesse du sol en pays gallo. D'après le recteur, un sixième de la population de Lanrodec ignore le breton, parce qu'originaire du pays gallo. Un quart de celle de Plouagat peut être considéré de langue bretonne ;

– Saint-Fiacre est restée « entièrement bretonne », mais « il est bien entendu qu'on ne trouve plus de personnes ignorant le français ». Senven-Léhart est toujours bretonnant, mais quelques villages de Saint-Gildas ne le sont plus : « dans tous les villages gagnés au français, on constate l'absence de patois ; les gens parlent un français régional qui n'est pas le gallo » ;

– certains villages du Haut-Corlay ou de Corlay sont restés bretonnants, les autres non. Dans ces deux communes, à l'intérieur des bourgs, « les 2/3 de la population parlent encore le breton ». Les enfants issus de mariages mixtes entre Gallos et Bretons ne connaissent pas la langue bretonne, mais l'apprennent à l'école au contact de leurs camarades : « on assiste à ce phénomène intéressant que des enfants bretonnants apprennent le français de leurs maîtres à partir de sept ou huit ans, alors que leurs camarades non bretonnants, à leur contact, apprennent le breton entre sept et douze ans » ;

– le cas de Mûr-de-Bretagne diffère de celui de Corlay : la ville, centre touristique important, a « infiniment moins résisté. Le breton n'est pour ainsi dire plus utilisé. Les transactions se font en français, et nous avons rarement entendu parler breton au marché ». Néanmoins, Panier considère l'ancienne limite « comme étant de nos jours encore valable, avec un îlot français constitué par Mûr, qui s'étend jusqu'à Caurel et Saint-Aignan ». Dans les bourgs de Saint-Connec et Croixanvec, « toute la population ne parle pas breton », en raison d'une immigration d'origine gallo. Saint-Caradec est entièrement francisée ;

– ensuite, « il semble que depuis 1886 la limite ait peu varié » : Guéhenno pour les neuf dixièmes française, les villages de Saint-Jean-Brévelay sont entièrement bretons, mais le bourg parle de moins en moins le breton : cette commune « prend l'importance d'une petite ville où ni le breton ni le patois ne sont parlés ; les habitants se font un honneur de parler français, "comme tout le monde" » ;

– dans le sud du Morbihan, le breton « a subi depuis 1886 un recul assez marqué ». C’est sur Noyal-Muzillac en particulier que le changement est le plus important, repoussant la limite de 7 kilomètres vers Lauzach. Muzillac et Billiers, comme Noyal-Muzillac, sont entièrement françaises. À Ambon et Damgan, le breton n’est presque plus parlé. Surzur et La Tour-du-Parc sont toujours bretonnantes : dans cette dernière commune, « les enfants, quand ils parlent français, traduisent pour la plupart le breton » ;

– à Saint-Armel, dans la presqu’île de Rhuys, au Hézo, à Sarzeau et à Arzon, « le breton est parlé par la majorité de la population à l’exception des jeunes ». Dans la première commune, les sermons se font en breton, dans les autres en français. Les enfants ignorent le breton.

R. Panier conclut que « le recul du breton est plus intense sur les côtes qu’à l’intérieur et plus marqué pour l’ensemble du Morbihan que pour les Côtes-du-Nord ». À l’appui de sa conclusion, il cite les chiffres suivants qui résument, selon lui, l’évolution de l’état linguistique à la limite, de 1886 à 1942 :

- nombre de villages bretonnants sur la limite de 1886 : 92 ;
- villages encore bretonnants en 1941 : 43 ;
- villages acquis au français en 1941 : 45 ;
- villages abandonnés : 4.

Dans les pas de leurs prédécesseurs chercheurs de frontière

La plus récente enquête effectuée tout au long de la frontière linguistique est l’œuvre de l’Américaine Lenora A. Timm¹⁵, qui ne méconnaît pas les mutations survenues à l’intérieur même de la zone bretonnante depuis la Première Guerre mondiale : « dans leur écrasante majorité, les locuteurs bretons connaissent aujourd’hui le français [qui] est en train de remplacer le breton à un rythme accéléré ». Elle admet du coup que la frontière, en tant que telle, est « largement illusoire ». En 1976, elle a « suivi – presque littéralement – les traces de [s]es prédécesseurs chercheurs-de-frontière dans le but de déterminer la validité de ladite *limite contemporaine*. »

Elle s’est arrêtée dans chaque bourg ou village cité par Sébillot comme étant du côté breton de la frontière, et y a interrogé quelques personnes adultes, originaires de la localité, pour leur demander si les habitants parlaient toujours le breton. L’Américaine a ainsi visité quarante communes à l’ouest de la limite de 1886, et quelques autres à l’est. Son enquête l’amène à des résultats « inquiétants, bien que partiellement prévisibles » : des quarante communes de la frontière toujours classées comme bretonnantes en 1886, seulement deux peuvent l’être aujourd’hui : Kergrist, dans le nord du Morbihan, et Noyal-Pontivy parlent le breton tous les jours, mais ce n’est le cas que des personnes de plus de quarante ans.

15. TIMM, Lenora A., « The shifting linguistic frontier in Brittany », dans Frederik B. AGARD (dir.), *Essays in honor of Charles F. Hockett*, Leiden, Brill, coll. « *Cornell Linguistics Contributions*, 4 », 1983, p. 443-457.

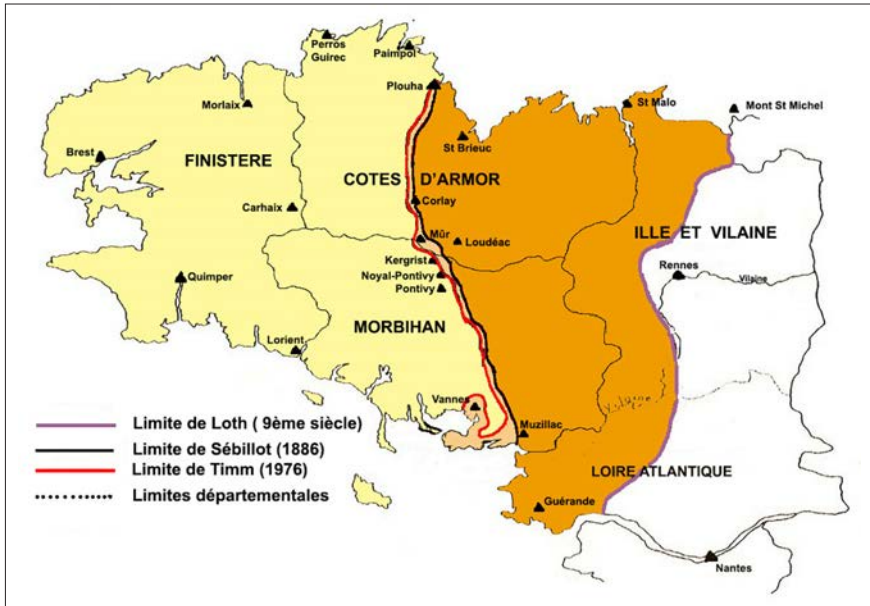


Figure 5 – La limite linguistique d’après l’enquête de Lenora A. Timm de 1976

Le tracé de limite que publie Lenora A. Timm en 1976 se démarque nettement de celui de Sébillot, ici inséré en tant que limite témoin. Les communes de la presqu’île de Rhuys, tout comme celles de l’agglomération de Vannes, ne parlent plus le breton à cette date.

Lenora Timm estime que vingt-huit des quarante communes de la frontière « ne peuvent qu’être marginalement classées comme *bretonnantes* aujourd’hui, puisque seule la génération la plus âgée parle toujours le breton. » En outre, dix communes ont définitivement perdu leur breton depuis 1886. Il s’agit essentiellement de Mûr, et de 6 communes de la presqu’île de Rhuys. Il convient désormais, écrit-elle, de situer la presqu’île en dehors de la zone bretonnante, ainsi d’ailleurs que la ville de Vannes, « complètement sous la domination du français, » de même que les communes situées dans un rayon de 10 kilomètres autour du chef-lieu du Morbihan.

En 1987, un autre chercheur de frontière, Thomas Buckley¹⁶, après avoir examiné différents comportements des locuteurs par rapport au breton et au gallo, en arrive à la conclusion, concernant la frontière linguistique, que « si l’on s’en tient aux seules données linguistiques, on peut dire qu’elle n’existe presque pas, à cause du brassage de la population, et à cause de l’étendue de la langue française, entre autres facteurs.

16. BUCKLEY, Thomas, « La frontière linguistique breton-gallo dans les environs de Plouha », *La Bretagne linguistique*, vol. 3, 1987, p. 169-175.

Cependant, ajoute-t-il, la frontière reste encore bien concrète dans l'esprit des habitants, même ceux qui ne parlent pas ni le breton ni le gallo, lorsqu'ils affirment sans hésiter : « Ici c'est le breton. Là-bas, à 100 mètres, c'est le patois ».

Le propos confirme et en même temps contraste avec celui qu'exprimait le géographe Marcel Gautier¹⁷ en 1947 à propos de la limite linguistique :

« sa fixité, sa netteté peuvent surprendre. À 100 mètres tout au plus du territoire de Moréac, on ne parle plus le breton. Aucune transition n'est ménagée : un ruisseau, un chemin sont parfois la seule séparation entre deux fermes dont l'une est habitée par des bretonnants depuis un temps immémorial, alors que dans l'autre, en face, l'on ne parle que français. Les mariages sont assez rares entre Gallos et Bretons. »

Peut-on induire des propos de Buckley et de Gautier que les usages de langues tout comme les représentations qui leur sont liées oscillent à chaque génération entre permanence et discontinuité ?

Fañch BROUDIC
journaliste, chercheur associé au Centre de recherche bretonne et celtique
(Université de Bretagne occidentale)

Breton et gallo de la limite linguistique : de l'influence des représentations anciennes sur le présent

À proximité de la limite linguistique entre breton et gallo, les représentations de l'Autre¹⁸ et de sa langue sont particulièrement détaillées en raison de la situation de contact entre les deux groupes linguistiques. La langue, ou le souvenir de celle des ancêtres, y est un élément identitaire central en tant qu'outil de différenciation vis-à-vis du groupe voisin. Au fil du temps se sont donc formées des représentations stéréotypées des deux langues et de leurs locuteurs. Même s'il est aujourd'hui difficile de parler de frontière linguistique, tant la pratique du gallo et du breton s'est affaiblie au sein des familles¹⁹, ces représentations continuent à influencer la perception de ces langues et leur statut.

Dans ce contexte, les jugements portés sur les langues sont révélateurs des rapports sociaux : à travers ce que les uns disent de la langue des autres apparaît non seulement l'image qu'ils ont ou souhaitent donner de leur propre langue, mais également l'image qu'ils ont de leurs voisins et d'eux-mêmes. Nous sommes ici

17. GAUTIER, Marcel, *La Bretagne centrale. Étude géographique*, La Roche-sur-Yon, Henri Potier, 1947.

18. Entendu comme « celui ou celle qui est autre que soi ».

19. La pratique du breton et du gallo est également moins territorialisée qu'autrefois, puisqu'il est maintenant possible de les apprendre en dehors de leur terroir d'origine.

dans le domaine des idéologies linguistiques : tous les jugements sont sous-tendus par des croyances sur ce que sont « une vraie langue » et « le bon usage ».

J'aborderai ces représentations en me basant, pour l'essentiel, sur une recherche de cinq ans sur la limite linguistique, dans laquelle j'ai étudié les représentations des deux langues ainsi que celles des Hauts et des Bas-Bretons²⁰. Ce travail a été complété par une enquête sur la pratique et les représentations de la langue bretonne dans le pays Centre-Ouest Bretagne²¹. Au cours de ces travaux, une attention particulière a été portée aux discours des acteurs sociaux sur la langue vernaculaire de leur territoire et sur celle du territoire voisin, pour mettre en lumière les principales représentations du breton et du gallo, qui influencent la perception que les individus ont des groupes en présence.

Je livrerai dans un premier temps les principaux résultats de mon analyse des représentations populaires du breton et du gallo. J'aborderai ensuite la place privilégiée du breton dans les discours sur l'identité bretonne. Enfin, nous verrons quelles conséquences ont ces représentations sur les pratiques des acteurs.

Analyse comparée des discours sur le gallo et le breton

Intéressons-nous plus précisément aux discours des Bretons sur les langues vernaculaires de Bretagne²². Ces énoncés servent tout autant à situer l'autre qu'à se situer soi, notamment en attribuant une position de prestige ou de dévalorisation. Quelle image de l'autre est contenue dans les discours émis sur sa langue ? Et surtout, quelles en sont les conséquences sur les rapports sociaux ? On sait en effet que les discours sur les langues contribuent à faire advenir une réalité.

Représentations du gallo chez les Bas-Bretons

Pour analyser les entretiens, j'ai simplifié l'ensemble des discours des Bas-Bretons sur le gallo en quatre-vingt-treize idées clés, puis j'ai dénombré les occurrences de chacune d'entre elles²³. De ces idées clés se dégagent dix-neuf thèmes récurrents, répartis en six catégories : les opinions sur le statut linguistique du gallo (30 % des

20. DIAZ, Anne, « Gallos » et « Bretons » : représentations de l'Autre et mobilisation de la frontière linguistique dans les processus de construction identitaire. Une approche anthropologique de la limite entre Haute et Basse-Bretagne, thèse de doctorat en langue, littérature et culture bretonne, dactyl., Ronan LE COADIC et Philippe PESTEL (dir.), université Rennes-2, 2018.

21. Enquête réalisée pour l'association Bretagne Culture Diversité/Sevenadurioù Breizh, résultats non publiés.

22. Pour cette analyse, je me base sur un corpus de 62 entretiens dans lesquels j'ai relevé l'intégralité des propos tenus sur le gallo et le breton. Ces entretiens ont été réalisés entre 2013 et 2015. L'échantillon est composé de 31 hommes et 32 femmes : 54 personnes natives de la zone frontalière dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, 27 en Haute-Bretagne et 26 en Basse-Bretagne ; 6 personnes non natives de la zone frontalière mais y résidant depuis longtemps ; 2 personnes résidant à l'écart de la limite, dans deux communes à peu près équidistantes de celle-ci, Quistinic et Saint-Martin-sur-Oust.

23. En cas de répétition d'une idée clé dans un même entretien, celle-ci n'a été comptée qu'une fois. Les idées clés ont au total été mentionnées 311 fois.

idées clés) ; les réactions et opinions négatives (27 %) ; les opinions sur son état actuel et son avenir (14 %) ; les opinions sur sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne (13 %) ; le sentiment de différence vis-à-vis des gallophones (9 %) ; les réactions et opinions neutres ou positives (7 %).

Au sein de ces six catégories, les thèmes le plus fréquemment abordés sont les suivants : l'idée que le gallo n'est pas une langue (16 % des idées clés) et son contraire, l'idée qu'il en est bel et bien une (10 %), ainsi que le mépris des gallophones et les moqueries à leur sujet (8 %). L'absence d'amour pour le gallo et la thématique de son déclin suivent de près avec 7 % des énoncés. On remarque donc que la question du statut linguistique du gallo est celle qui suscite actuellement le plus de commentaires.

Examinons ces résultats plus en détail. Parmi les réactions négatives face au gallo, la moquerie est la plus citée. Le gallo déclenche le rire, d'une part, et est souvent associé au registre comique, d'autre part. Par ailleurs, il n'est pas rare de relever des marques de mépris franc et assumé. Les jugements négatifs reposent sur l'association du gallo au milieu rural, avec un fort mépris de classe (« les paysans », « des gens qui ne sortent pas de leur campagne », « c'est campagnard », « c'est plouc », « rustique »). Le gallo est également associé au passé (« ancien », « vieillot », « démodé », « rétro », « ringard », « archaïque » et « arriéré »). Certains le trouvent même « laid » (ou encore « pas beau », « pas joli », « vilain », « abominable »). Le gallo faisant l'objet d'un mépris de classe, il est, par ricochet, l'objet de critiques sur son aspect esthétique : il paraît ridicule car il est associé à des personnes dévalorisées.

Le mépris provient également de la proximité du gallo avec le français, la prononciation gallèse de certains mots étant interprétée comme des « fautes » de français, avec toutes les connotations morales que suppose ce terme. Les témoins évoquent fréquemment les difficultés rencontrées en milieu scolaire par une partie des Hauts-Bretons, du fait de la proximité du gallo et du français²⁴, et celles-ci sont parfois interprétées comme un signe d'infériorité intellectuelle (par exemple : « On les trouvait bêtes [...] c'étaient des gens un peu sots »).

Les gallophones sont parfois présentés comme des personnes « simples », et certaines déclarations tendent vers une forme de mépris à connotation paternaliste qui n'est pas sans évoquer les discours racistes sur « le bon sauvage » (« des primitifs », « ils ont gardé leur âme d'enfant » ...). En filigrane, se dessine un portrait des gallophones comme des personnes archaïques, ancrées dans une ruralité négative : « ploucs », « culs-terreux », « bêtes », « sots », « ballots », « lourds », « pas évolués », « arriérés », « d'un autre siècle. »

24. CHAUVEAU, Jean-Pierre, « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », dans Jean-Claude BOUVIER (dir.), *Les Français et leurs langues. Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1991, p. 144.

Parmi les Bas-Bretons, les avis sont partagés entre les personnes qui ne se sentent pas du tout concernées par le gallo ni par l'éventualité de sa disparition, et celles qui manifestent soit une neutralité bienveillante, soit de la curiosité, voire une envie de l'apprendre (« intéressant », « langue riche », « savoureuse »...). Certains témoins ont d'ailleurs une attitude paradoxale, étant capables de se moquer du gallo tout en prononçant certains mots ou expressions avec un plaisir non dissimulé.

Le statut du gallo est un sujet qui divise les Bas-Bretons : est-il une langue autonome ? Le principal argument de ses opposants est sa ressemblance avec le français, qui le rendrait facilement compréhensible, voire facile à parler (« français déformé », « français déguisé », « mauvais français », « ancien français »...). On lui reproche également sa variabilité géographique, ainsi que son caractère largement oral.

Le gallo est souvent présenté comme un système bâtard, impur. Cette idée est également présente chez les Hauts-Bretons eux-mêmes, pour qui la référence au français est incontournable dès lors qu'ils parlent de leur langue, comme si cette dernière ne pouvait pas être définie par elle-même, mais toujours en comparaison avec une autre variété. Outre le reproche de « déformer le français », certains Bas-Bretons considèrent également que les locuteurs actuels parlent un gallo trop mêlé de français, en référence à une forme « pure » imaginaire.

En résumé, toutes les descriptions concourent à présenter les gallophones comme des êtres défaillants, qui ne parviendraient à maîtriser ni la langue officielle ni leur propre langue maternelle et qui, de surcroît, ne parlent pas le breton²⁵. Ils sont donc définis par le manque plutôt que par leurs propres capacités linguistiques. De manière générale, la base symbolique de ces représentations est la valorisation, implicite ou explicite, de ce qui est le plus éloigné possible du français, de l'écrit par rapport à l'oral, et de l'urbain par rapport au rural.

Les Bas-Bretons se montrent pessimistes face au déclin de la pratique du gallo, le considérant généralement plus menacé que le breton. Certains témoins trouvent que ses locuteurs ne se mobilisent pas pour le défendre. Enfin, la place du gallo dans l'identité bretonne semble secondaire. Une partie des Bas-Bretons est favorable à sa conservation, en particulier au nom de la défense du patrimoine ou de la diversité linguistique, mais peu se sentent personnellement concernés. Pour beaucoup, la disparition du gallo serait une perte dommageable pour les Hauts-Bretons, mais qui n'affecterait pas la Bretagne dans son ensemble. De manière générale, le gallo est systématiquement comparé et opposé au breton, perçu, lui, comme une « vraie langue » et considéré comme la seule garantie d'une identité bretonne indiscutable en raison de sa différence radicale vis-à-vis du français.

25. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir les témoins définir les Hauts-Bretons comme « des personnes qui ne savent pas parler breton ».

Signalons enfin que les Bas-Bretons qui ont vécu en contact rapproché avec le gallo se montrent plus tolérants et ont plus d'affection pour lui (par exemple, les habitants des hameaux situés juste à côté de la limite linguistique, ou les habitants des communes de la limite dont l'un des parents était originaire du pays gallo).

Représentations du breton chez les Hauts-Bretons

La méthode a été la même que pour le gallo : j'ai analysé l'intégralité des déclarations faites, lors des entretiens, par les Hauts-Bretons au sujet de breton. J'en ai dégagé 114 idées clés²⁶, réparties en vingt et un thèmes correspondant à sept catégories : le sentiment de différence vis-à-vis des brittophones (23 % des idées clés) ; les réactions et opinions neutres ou positives face au breton (20 %) ; les opinions sur son état actuel et son avenir (15 %) ; les opinions sur son statut de langue (14 %) ; les opinions sur sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne (13 %) ; les réactions et opinions négatives (8 %) ; et enfin, les opinions sur le mouvement culturel breton (écoles, breton actuel, militants) (7 %).

Ce classement est diamétralement opposé à celui du gallo. Le sentiment d'avoir affaire à une langue et à un groupe linguistique nettement différents est très marqué, comme on le voit, tout comme les réactions positives, deux catégories qui se situaient en bas du classement pour le gallo.

Le nombre de thèmes abordés est supérieur par rapport aux discours sur le gallo. Les plus représentés sont les suivants : le groupe linguistique fermé (16 % des idées clés), l'intérêt pour le breton (12 %), son statut de langue à part entière (11 %) et son déclin (8 %). Les discours des Hauts-Bretons sur le breton mettent donc l'accent sur l'impression de ne pas pouvoir faire partie de ce groupe linguistique (à l'unité largement fantasmée), sur l'attrance que la langue exerce sur eux, ainsi que sur son statut valorisé. La crainte de ne pouvoir s'intégrer aux brittophones, d'être mis à l'écart, voire raillé, est particulièrement forte.

Les moqueries vis-à-vis de la langue, très présentes pour le gallo, sont ici fort rares, et le mépris est quasiment absent des discours. On rencontre quelques allusions au milieu rural et à une arriération supposée, mais elles sont très marginales. Dans les représentations des Hauts-Bretons de la limite linguistique, il semblerait donc que le breton, autrefois largement associé à la ruralité, soit maintenant détaché des connotations négatives de son milieu d'origine.

En revanche, l'enquête que j'ai menée dans le pays Centre-Ouest Bretagne, en territoire historiquement brittophone, livre des résultats très différents. Bien qu'il s'agisse de la région où la pratique du breton est la plus répandue (25 % de la population), la langue y est nettement associée à la ruralité et aux personnes

26. Les idées clés ont au total été mentionnées 347 fois.

âgées. Le breton y est certes considéré comme un élément du patrimoine, mais peu se sentent concernés par sa préservation. Il est donc intéressant de noter que les représentations du breton varient fortement selon que l'on mène l'enquête sur la limite linguistique ou à l'écart de celle-ci.

L'ancrage historique du breton dans le milieu rural se reflète nettement dans le sondage réalisé par l'institut d'études et conseils TMO Régions en 2018. En dépit de l'évolution des pratiques linguistiques, qui voit désormais des urbains s'adonner à sa pratique, les agriculteurs exploitants et les retraités sont les catégories socioprofessionnelles qui parlent le plus le breton²⁷.

On constate donc que l'image du breton renvoyée par les discours des Hauts-Bretons est en décalage avec la réalité de sa pratique. Ceux-ci ont tendance à magnifier le breton et à l'éloigner de tout ce qui pourrait être considéré comme négatif dans les représentations populaires.

Revenons à l'analyse des discours des Hauts-Bretons sur le breton. Les jugements négatifs sont plus rares que pour le gallo ; outre quelques remarques sur des sonorités considérées comme étant « rudes » ou « autoritaires », les témoins trouvent surtout le breton étrange et étranger (« bizarre », « étonnant », « pas pour nous »...). On relève quelques manifestations de rejet ou de manque d'intérêt, mais elles sont moins nombreuses que les marques d'intérêt, voire d'attachement. Les Hauts-Bretons sont d'ailleurs beaucoup plus enclins à évoquer avec empathie le traumatisme causé par l'arrêt de la transmission du breton dans les familles que ne le sont les Bas-Bretons vis-à-vis du gallo. En outre, il n'est pas rare que des Hauts-Bretons expriment leur regret de ne pas parler breton ; certains déplorent même qu'il ne soit pas leur langue familiale. Une partie d'entre eux pousse cette logique plus loin et s'investit dans son apprentissage.

On remarque souvent dans les propos des Hauts-Bretons de l'admiration teintée de crainte respectueuse (« riche », « impressionnant », « je suis admiratif », « j'ai du respect »). Le breton impressionne en partie parce qu'il semble inaccessible (« difficile à apprendre », « compliqué », « impossible », « comme une langue étrangère », « rien de reconnaissable », « obscur », « ça fait un peu peur »...), à tel point que de potentiels apprenants se découragent. Beaucoup de personnes insistent sur leur frustration de ne pas le comprendre, qui s'accompagne de la peur que l'on parle d'eux à leur insu. L'opacité du breton pour les non-locuteurs lui garantit un statut supérieur à leurs yeux.

Les Hauts-Bretons ne doutent guère du statut de langue du breton, contrairement au gallo. Les rares doutes émis portent, pour l'essentiel, sur la variation dialectale,

27. Il y a 12 % de brittophones parmi les agriculteurs exploitants et 14 % parmi les retraités. TMO Régions, *Les langues de Bretagne. Enquête sociolinguistique. Sondage 2018. Rapport intermédiaire*, dactyl., septembre 2018, p. 37 (<https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Etude-sur-les-langues-de-bretagne.pdf>).

qui ne lui permettrait pas d'accéder au statut de langue unifiée. Pour la plupart des témoins, il ne fait pas de doute qu'il s'agit bien d'une langue à part entière ; on en veut pour preuve l'impossibilité de le comprendre, sa différence vis-à-vis du français, mais aussi l'existence d'écrits, dont des catéchismes et une littérature. En outre, la connaissance du breton permettrait d'avoir un meilleur niveau de français que le gallo et faciliterait l'apprentissage de quelque langue que ce soit.

Comme pour le gallo, les témoins évoquent le déclin de la pratique du breton, parfois avec fatalisme. Les Hauts-Bretons estiment cependant qu'il a plus de chances de perdurer et que les Bas-Bretons se mobilisent plus pour sa défense ; ils constatent également un certain renouveau susceptible d'inverser le mouvement de déclin. Les sondages de 2014 (TMO Régions et Bretagne Culture Diversité) et de 2018 (TMO Régions) confirment mes observations : les enquêtés se montrent plus confiants dans l'avenir du breton. Dans le premier, 40 % des enquêtés se disent confiants dans l'avenir du breton, tandis que seuls 18 % sont confiants dans l'avenir du gallo²⁸. Dans le second, 51 % des enquêtés estiment que l'on parlera plus breton dans le futur, ou ni plus ni moins ; 27 % pensent que l'on parlera moins breton ; 10 % plus du tout ; 11 % ne savent pas. En revanche, 41 % des enquêtés qui savent ce qu'est le gallo pensent qu'on le parlera moins ; 25 % plus du tout ; 23 % plus, ou ni plus ni moins ; 12 % ne savent pas²⁹.

La place du breton dans les discours sur l'identité bretonne

Dans les représentations populaires, l'écart important entre langues de familles différentes préserverait celles-ci des mélanges. Il existe ainsi un mythe tenace du breton comme une langue vierge d'influences extérieures, d'où de nombreuses références à sa « pureté » dans les discours – pureté d'autant plus fantasmée qu'il est incompréhensible pour le non-locuteur. Dans les faits, le breton a intégré des mots latins et français, ce dont sont rarement conscients les enquêtés. Ils ne le décrivent d'ailleurs jamais comme une langue ayant emprunté à d'autres, contrairement au gallo. En outre, la pureté supposée de la langue rejaillit sur la perception des personnes : celui qui parle breton serait un Breton plus « pur » ou plus « vrai » que celui qui ne le parle pas, qu'il soit haut ou bas-breton.

Malgré des statistiques alarmantes (diminution de 80 % du nombre de locuteurs des années 1950 à nos jours), le breton bénéficie d'un renouvellement de son image, auquel l'engouement actuel pour « l'authentique » et le local n'est pas étranger. Il est chargé par les personnes de deux fonctions : la différenciation vis-à-vis de la

28. Bretagne Culture Diversité et TMO Régions, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne »*. Résultats de l'enquête téléphonique, dactyl., Rennes, janvier 2014, p. 27. https://abp.bzh/pdfs/s/sondage_presentation_bcd.pdf.

29. TMO Régions, *Les langues de Bretagne...*, op. cit., p. 122.

France, d'une part, et l'unification interne, d'autre part. Ainsi, grâce à sa différence vis-à-vis du français, il serait le garant d'une identité collective nettement distincte. Son statut d'emblème semble d'autant plus évident que langue et territoire portent des noms très proches. En outre, dans le langage courant, les Bas-Bretons sont généralement appelés « les Bretons » tandis que les Hauts-Bretons sont appelés « les Gallos », dénomination qui les exclut symboliquement de l'identité bretonne. Résultat révélateur, à la question de l'attachement aux langues dans le sondage de 2018, le breton obtient une moyenne de 5,3 sur une échelle de zéro à dix, tandis que le gallo obtient une moyenne de 3,7³⁰.

Il ressort de mon enquête que la Bretagne sans breton ne serait plus la Bretagne, aux yeux des Bas-Bretons tout autant que des Hauts-Bretons. Ces derniers ont le sentiment que le breton fait partie de l'histoire et du patrimoine de la Bretagne entière. Il apparaît également comme la base et le vecteur d'une expression culturelle (chant, *festoù-noz*...) qui cesserait d'exister s'il venait à disparaître.

Les figures 6 et 7 résument l'inégale importance accordée aux deux langues dans l'identité bretonne. Elles synthétisent les réponses à la question « Pensez-vous que la disparition du X menacerait l'identité bretonne ? », Hauts et Bas-Bretons confondus. Le gallo, dans les représentations majoritaires, serait « moins identitaire » que le breton ; 17 % des témoins reconnaissent qu'il puisse être important, mais seulement pour les Hauts-Bretons (figure 7).

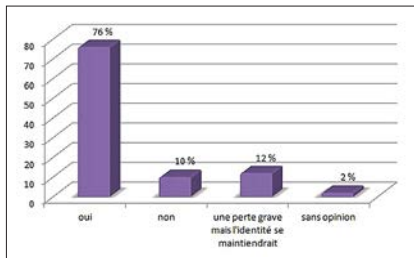


Figure 6 – Réponses des témoins à la question « Pensez-vous que la disparition du breton menacerait l'identité bretonne ? »

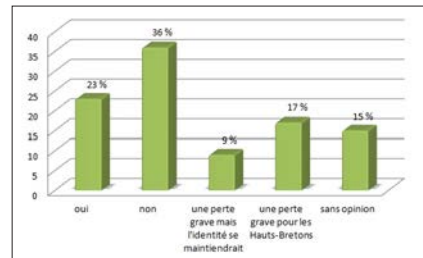


Figure 7 – Réponses des témoins à la question « Pensez-vous que la disparition du gallo menacerait l'identité bretonne ? »

Le déséquilibre actuel des représentations des langues vernaculaires de Bretagne peut vraisemblablement s'expliquer par une double dynamique. D'une part, le breton et les Bas-Bretons ont été revalorisés grâce aux efforts du mouvement culturel breton pour améliorer leur image (une évolution qui n'est pas achevée, car, comme on l'a vu, une partie des représentations négatives anciennes persiste). D'autre part, le gallo

30. *Ibid.*, p. 111.



Figure 8 – *Le Peuple breton*, n° 145, décembre 1975, couverture attirant l'attention sur un malaise identitaire en Haute-Bretagne

(et, partant, les Hauts-Bretons) a été de plus en plus dévalorisé par comparaison avec le français. L'évolution a sans doute eu lieu progressivement à partir de l'essor du dialecte d'Île-de-France, ancêtre du français actuel, qui a relégué les autres variétés d'oïl dans son ombre, auquel s'ajoute la normalisation de plus en plus rigide du français à partir de la première grammaire française (1530), puis de façon plus prononcée à compter du XVII^e siècle³¹.

Cette évolution a des conséquences sur le vécu des populations : l'identité des Hauts-Bretons a ainsi longtemps été pensée comme un mélange impur³² et est souvent vécue, aujourd'hui encore, sur le mode du manque (être des « faux Bretons » ou des Bretons « incomplets »), ou de l'exclusion (ne pas être Bretons du tout, se sentir invisibles).

Influence des représentations sur les pratiques

Les représentations que nous avons analysées influent directement sur les pratiques. Prenons deux exemples pour illustrer ce propos : tout d'abord, les attitudes qui découlent de la honte du gallo, puis l'attrance pour le breton.

Honte du gallo, refoulement et autojustification

L'image négative du gallo a pour conséquence une insécurité linguistique aiguë chez de nombreux locuteurs. Pour beaucoup, le gallo reste un sujet de honte, qu'il s'agisse de honte de soi ou de honte de ses parents ou grands-parents. À ce titre, il ne doit pas être évoqué, ou seulement dans un cercle restreint. On observe également des attitudes de refoulement et de déni, certains locuteurs vérifiant qu'ils ne risquent pas d'être entendus avant de parler gallo, d'autres allant jusqu'à dissimuler totalement leur compétence linguistique. Ce déni entraîne vraisemblablement une sous-déclaration des compétences linguistiques chez une partie des gallophones, particulièrement problématique pour les sondages³³. Outre le refoulement en société, une forme de « contrôle » s'est mise en place dans certaines familles où les plus jeunes corrigent la façon de parler de leurs aînés, introduisant de la honte dans le milieu familial autrefois uni par une langue commune.

Les représentations négatives de la langue familiale ont un impact psychologique profondément négatif sur l'individu. La honte et le sentiment d'infériorité ont

31. Sur ce sujet, on pourra se reporter à MANZANO, Francis, « Sur le contact français-gallo. Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques », dans LERAY Christian et MANZANO Francis (dir.), *Langues en contact. Canada. Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Cahiers de sociolinguistique », n° 7, 2003, p. 133-177.

32. CORBEL, Pierre, *La figure du Gallo. Identité et représentations de la Haute-Bretagne*, thèse de 3^e cycle en sociologie, dactyl. sous la direction de M. Jollivet, université Paris-10, 1984, p. 589.

33. BLANCHET, Philippe, et LE COQ, André, *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne. Rapport de recherche*, 2006, p. 3, en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120425> (consulté le 14 janvier 2020).

de lourdes répercussions sur l'estime de soi souvent entachée d'un sentiment de souillure, auquel s'ajoutent bien souvent des situations de rejet et d'humiliation, notamment dans le milieu scolaire³⁴.

Conséquence du statut d'emblème dont bénéficie le breton, on relève chez certains Hauts-Bretons des éléments indiquant une pression sociale de parler cette langue : ils ressentent en effet le besoin de se justifier, voire de s'excuser de ne pas le parler, ou de ne pas faire l'effort de l'apprendre. De la même manière, on observe de la gêne chez certains Bas-Bretons non-brittophones quand ils expliquent ne pas savoir parler breton.

Il convient de préciser qu'en dépit des représentations négatives du gallo, celui-ci fait l'objet d'un attachement indéniable, en tant que langue de l'intime et outil de connivence réservé au cercle proche. Il renvoie en outre au monde de l'enfance, mais aussi aux aïeux, ce qui lui confère une fonction mémorielle de perpétuation des lignées.

Par ailleurs, une enquête a montré que l'image du gallo est bien meilleure chez les collégiens et lycéens qui suivent une option gallo³⁵. De manière générale, les nouveaux locuteurs qui l'ont appris comme une deuxième langue sont plus confiants dans leur compétence en français et libérés de l'angoisse du « mélange » ou de la « déformation » qui hantait leurs aînés. La pratique du gallo est alors vécue comme un plaisir et un bagage culturel supplémentaire.

Notons enfin que le breton a également été source de honte pendant longtemps³⁶ et qu'un « reflux linguistique et identitaire³⁷ » massif s'est produit dans la seconde moitié du XX^e siècle. Ses effets se font encore sentir, de manière très variable selon les milieux sociaux et les lieux³⁸. La revalorisation linguistique, entreprise principalement en milieu urbain, est loin d'avoir touché tous les locuteurs de naissance³⁹.

34. Sur la honte en milieu scolaire, voir DIAZ, Anne, « Gallos » et « Bretons »..., *op. cit.*, p. 536-538.

35. BLANCHARD, Lenaïg et SHKUNAeva, Elizabeth, *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, mémoire de master 2, dactyl. sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2, 2005, p. 96.

36. On trouvera quantité d'exemples de propos méprisants au sujet du breton aux siècles précédents dans DIAZ, Anne, « Gallos » et « Bretons »..., *op. cit.*, p. 89-95 et 514-516.

37. LE COADIC, Ronan, « Bretagne et tabou », dans Nicolas WEILL (dir.), *Que reste-t-il de nos tabous ? Actes du 15^e forum Le Monde/Le Mans, 24-26 octobre 2003*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 153.

38. Sur les conséquences psychologiques, voir KRESS, Jean-Jacques, « Incidences subjectives des changements de langue régionale », dans Philippe CARRER, Yann DAUMER, Per DENEZ, Jean-Jacques KRESS, Fañch ÉLÉGOËT et Patricia VIOLETTE (dir.), *Permanence de la langue bretonne. De la linguistique à la psychanalyse*, Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1986, p. 45-63.

39. Mon enquête dans le pays Centre-Ouest Bretagne m'incite à penser que les représentations négatives du breton perdurent en partie. Notamment, une partie des personnes âgées semble être encore sous l'influence du complexe d'infériorité qu'elles ont intériorisé dans leur jeunesse.

L'attrance pour le breton

Le breton jouissant globalement d'une meilleure image que le gallo, un nombre non négligeable de Hauts-Bretons se tournent vers son apprentissage plutôt que vers celui du gallo dans leur quête identitaire. La démarche peut provenir autant d'un intérêt intellectuel que d'un sentiment de devoir (comme un « passage obligatoire » pour se sentir pleinement breton). Certains poursuivent cette démarche en faisant le choix de « bretonniser » leur prénom ou leur nom de famille. Le ressort psychologique est compréhensible : il est de toute évidence beaucoup plus facile de s'identifier à une langue devenue l'étendard de la bretonnité qu'à une autre encore souvent discréditée. Par ailleurs, l'enseignement du gallo est pour l'instant trop peu développé pour offrir une alternative attractive.

À la question « Aimeriez-vous apprendre le breton ? », 14 % des personnes que j'ai interrogées ont répondu « oui », 21 % ont déjà essayé et se sont arrêtées en cours d'apprentissage, et 42 % ont répondu « non » (23 % le parlent déjà, soit par transmission familiale, soit par apprentissage volontaire). En revanche, à la question « Aimeriez-vous apprendre le gallo ? », aucune n'a répondu « oui », 8 % ont déjà essayé et 59 % ont répondu « non » (33 % le parlent déjà).

Les résultats du sondage de 2018 rejoignent mes propres observations : 34 % des enquêtés auraient souhaité ou souhaiteraient savoir le breton⁴⁰, mais seuls 12 % d'entre eux auraient souhaité ou souhaiteraient savoir le gallo⁴¹. Il est significatif que l'écart soit faible entre la Haute et la Basse-Bretagne : 35 % des Bas-Bretons souhaitent ou auraient souhaité parler breton, pour 33 % des Hauts-Bretons⁴². En ce qui concerne le désir de transmission, 11 % des enquêtés aimeraient que leurs enfants parlent le breton, et seulement 2 % le gallo⁴³.

Comme mon enquête et le sondage de 2018 l'indiquent, la préférence pour le breton est nette, préférence qui s'explique par le bénéfice symbolique retiré de l'apprentissage d'une langue devenue un emblème identitaire. Cependant, une nouvelle génération se montre plus ouverte au gallo et fait preuve de tolérance, en se référant parfois à la notion de droits culturels, qui semble se répandre progressivement dans la population. On observe en outre un nombre croissant de Hauts-Bretons qui reviennent à la langue familiale après avoir appris le breton en cours du soir ou en formation longue.

40. À la question « Vous-même, auriez-vous souhaité ou souhaiteriez-vous savoir le breton ? », 64 % ont répondu « non », et 2 % ne savaient pas. Tmo Régions, *Les langues de Bretagne...*, op. cit., p. 93.

41. 45 % ont répondu « non », 1 % ne savait pas, et 42 % ne savaient pas ce qu'est le gallo (*ibid.*).

42. *Ibid.*, p. 94.

43. *Ibid.*, p. 99. Je ne garde ici que les réponses « oui tout à fait ».

Conclusion

Si la frontière linguistique a perdu de sa substance, elle perdure par l'intermédiaire des représentations, qui ont une remarquable longévité dans l'esprit des habitants des communes de la limite. En dépit d'une histoire commune de minorisation, les langues vernaculaires de Bretagne ont suivi des trajectoires différentes et l'on observe un renversement de l'image autrefois négative du breton, en tout cas en situation de contact sur la limite linguistique, tandis que les représentations négatives du gallo sont encore vivaces.

Les Bretons vivant sur la limite linguistique, en Haute comme en Basse-Bretagne, éprouvent de l'intérêt voire de l'attachement pour le breton, chargé de représenter l'identité bretonne aux yeux du monde extérieur. Sa différence vis-à-vis du français en fait, aux yeux des témoins, le symbole idéal d'une particularité bretonne recherchée par beaucoup.

Ces représentations ont des conséquences sur le plan social, car l'image des langues influence l'image des locuteurs eux-mêmes. Ainsi, à une vision dégradée du gallo s'associent des représentations négatives des gallophones, tandis que l'on peint des brittophones un portrait certes rempli de contradictions, mais globalement à leur avantage⁴⁴. De plus, en raison du pouvoir performatif du langage, les discours sur les langues font advenir une réalité : dire de son voisin que sa langue est « arriérée » est, bien plus qu'un simple constat, un acte qui crée une situation d'inégalité. Les discours sur le breton et le gallo se modifient toutefois de manière significative depuis quelques années. À ce stade, il est encore difficile de prédire quel sera l'aboutissement de cette évolution.

Anne DIAZ

Docteure en langue, littérature et culture bretonne

44. Pour le portrait complet des Hauts et des Bas-Bretons, voir DIAZ, Anne, « Gallos » et « Bretons »..., *op. cit.*, chapitre 6.

RÉSUMÉ

Pour suppléer l'absence d'archives à la période des origines de la Bretagne, les chercheurs se sont tournés vers la toponymie. C'est ainsi qu'il a été possible de tracer en 1883 la limite séparative entre les domaines roman et celtique au IX^e siècle. Elle avait alors été interprétée comme celle de la plus grande extension du breton vers l'est. À compter des années 1960, elle est perçue au contraire comme le recul progressif et continu du celtique vers l'ouest.

Le tracé établi par Paul Sébillot en 1885 est perçu comme en ayant été la limite intangible. En réalité, elle a perdu une dizaine de kilomètres dans le nord depuis le début du XIX^e siècle, trente à quarante dans le sud. Elle est aujourd'hui une frontière désagrégée, bien que toujours ressentie comme telle.

La différence linguistique a pendant longtemps été un facteur essentiel de différenciation entre les populations bretonnantes et gallésantes vivant de part et d'autre de cette limite mouvante. C'est ainsi que se sont sédimentées au fil du temps des représentations stéréotypées des deux groupes linguistiques et des deux langues en présence. Les perceptions des langues et des personnes sont entremêlées : à des représentations négatives du gallo correspond une image souvent peu flatteuse des Hauts-Bretons, tandis que le breton et les Bas-Bretons bénéficient d'une image plus positive.

La contribution a été rédigée à quatre mains par Fañch Broudic et Anne Diaz.

Le congrès de Loudéac

Histoire de Loudéac et son pays

Catherine BIZIEN-JAGLIN, Maurice GAUTIER, Philippe GUIGON - Archéologie aérienne, au pays de Loudéac

Étienne CLOUIN - Mines et métallurgie du fer en Mené : les hommes et le fer autour de la forêt de la Hardouinais, de l'âge du Fer au XIX^e siècle

Jean-Yves PLOURIN - Le pays de Loudéac, conservatoire de toponymes bretons du haut Moyen Âge

Maud SALLANSONNET - Les archives des Porhoët-Rohan entre la fin du X^e siècle et la fin du XIV^e siècle : entre dispersion, disparition et reconstitution.

 L'exemple des actes sur la région de Loudéac

Jean MARTIN - Le marché aux toiles de Loudéac, cœur économique de la manufacture des bretagnes aux XVII^e et XVIII^e siècles

Fañch BROUDIC, Anne DIAZ - La limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne. Histoire et représentations

 Fañch BROUDIC - L'évolution de la limite à l'époque contemporaine

 Anne DIAZ - Breton et gallo de la limite linguistique : de l'influence des représentations anciennes sur le présent

Yann LAGADEC, Fabien LOSTEC - Libérer le Centre-Bretagne : pour une lecture spatiale des événements de l'été 1944 dans le pays de Loudéac

Olivier LEVASSEUR - « Gallese, moderne et populaire » : Jeanne Malivel et Loudéac

Patrimoine de Loudéac et de son pays

Patrick KERNEVEZ - La Chèze : un château méconnu des vicomtes de Rohan

Philippe AMIOT - Le Gué-de-l'Isle, un grand manoir méconnu des Rohan

Cécile OULHEN - Plémet (ancienne commune de La Ferrière), église Notre-Dame de La Ferrière

Commerce et commerçants en Argoat

Patrick GALLIQU - Par les mers, les fleuves et les routes : commerces et commerçants de l'Armorique romaine

Fadila HAMELIN - Produire, transporter et vendre. Des granges cisterciennes aux places commerciales, l'exemple de l'abbaye de Bon-Repos

Brice RABOT - Les échanges de marchandises dans les campagnes bretonnes méridionales aux XIV^e et XV^e siècles

Philippe LAHELLEC - À Morlaix, aux portes de la ville close : le développement du Marc'hallac'h et de la rue Miloine en lien avec le commerce
 par voie terrestre (XI^e-XVIII^e siècles)

Gwladys LONGEARD - Fonds de commerce : un état des sources de l'histoire du commerce en Bretagne

Isabelle GUEGAN - Vendeurs mais aussi acheteurs. Le rapport au marché des paysans bas-bretons au XVIII^e siècle

Sklaerenn SCULLER - Les acteurs du commerce dans les campagnes bretonnes d'après l'enquête de 1767

Yann LE HERISSE - Les pillotous du Grand Ouest (1796-1939)

Marianne RAGUENES - Introduction au commerce du mobilier néo-breton de la seconde partie du XIX^e au début du XX^e siècle

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

45 €



S.H.A.B.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE